

Décoration des façades pendant la Fête de la Bretagne

Le concours de décoration des façades de la ville d'Argentré du Plessis a pour objet de récompenser les actions menées par tout Argentréen en faveur de l'embellissement des façades des maisons à l'occasion de la fête de la Bretagne.

La décoration des façades des maisons participe à l'image de la commune. En effet, il faut rappeler que les Argentréens ont un rôle important à jouer dans la réussite de cet évènement.

De façon générale, seront primés tous les efforts contribuant à l'image d'une cité bretonne accueillante aux marches de la Bretagne.

ARTICLE 1ER : OBJET DU CONCOURS

Ce concours est placé sous le signe de la Bretagne. Il est ouvert à tous les résidents Argentréens et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

Le concours a pour objet de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement des maisons individuelles, des logements en résidences.

ARTICLE 2 : MODALITES D'INSCRIPTION

La participation au concours est entièrement gratuite.

Le concours est ouvert aux habitants et aux professionnels argentréens.

Les habitants désirant participer au concours doivent :

- ⇒ S'inscrire sur le site internet ou sur la page Facebook de la commune,
- ⇒ Ou retirer un coupon de participation à l'accueil de la mairie, le compléter et le retourner dans la boîte aux lettres de la mairie.

ARTICLE 3 : COMPOSITION DU JURY

L'organisation du concours est confiée à un jury local désigné par les membres du conseil municipal des enfants.

Le jury a pour mission de désigner un lauréat. Le jury se réserve également le droit de photographier les différents jardins et façades et jardins pour une exploitation éventuelle de ces clichés (bulletin municipal, diaporama...), dans les meilleures conditions possibles d'éclairage et de cadrage, de manière à faire ressortir la visibilité incontestable des décorations à partir du domaine public.

Tous les candidats recevront un lot pour leur aimable participation à la Fête de la Bretagne.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT DU CONCOURS

Date limite d'inscription auprès de la mairie d'Argentré du Plessis le **12 mai 2017**.

Passage du jury la semaine **du 13 au 20 mai 2017**.

Remise des prix et verre de l'amitié offert à tous les participants le **dimanche 21 mai 2017** vers midi.

ARTICLE 5 : CRITERES DE SELECTION

Les éléments d'appréciation :

- La recherche et l'originalité de la composition et des décorations (5 points)
- La qualité des décorations, aspect esthétique : l'harmonie des formes, couleurs et volumes (4 points)
- Le cadre général ou vue d'ensemble pour les piétons, les automobilistes, les cyclistes, les visiteurs, les habitants... (Façades ou balcons doivent être bien visibles de la rue) (3 points)
- La quantité des décorations, aspect technique : nombre de supports utilisés en rapport avec la taille du jardin ou de la façade (2 points)
- Le respect du thème de la fête de la Bretagne (1 point)

Toutes les réalisations (jardin, balcon et façade) doivent être visibles de la rue, le jugement s'effectuant depuis le domaine public.